

Direction des Vies Participatives

Rédaction: SR

Relevé de conclusions

Conseil de quartier de SOUCHÉ

Jeudi 2 avril 2015 – 20h00

CSC de Souché

Co-Présidente élue : Marie-Paule MILLASSEAU (Conseillère municipale).

Elus municipaux: Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Christophe POIRIER (Conseiller municipal).

Agents municipaux: Marc MONNERIE et Simon ROUANET (service Vie participative).

Membres: Marjorie BAUDOIN, Jean-Michel BOSSARD, Michel BOURDEAU, Yvon BRUNET, Cécile CATTAN, Alain CHAUVET, Joël CUEILLE, Micheline DUBOIS, Christophe ECALLE, Dominique GALLO, Philippe GUILLEMOTEAU, Anne-Marie IMBERT, Bruno LOUVET, Gilles MEUNIER, Marie-France PERRON, Jean-Philippe ROUSSEAU, Christian SENECHAU, Laurent SIRE, Claude SIREYX, Christian TROUBAT.

Excusés : Paul BERTHOMÉ, Yamina BOUDAHMANI (Conseillère municipale), Annie COUTUREAU, Philippe DORAY, Alain GRIPPON (Adjoint au maire), Sébastien PARTHENAY (Conseiller municipal), Luc VELTER

Ordre du jour du Conseil de quartier :

- 1. Exposition à l'espace Lambon du 8 avril au 7 mai et petit marché de Souché le 12 avril,
- 2. Retour sur le travail des commissions et suites données,
- 3. Validation du contenu de la visite en bus du samedi 7 février,
- 4. Informations diverses.

<u>Préambule</u>: Marc MONNERIE changeant de poste au sein du service Vie Participative, Simon ROUANET devient le nouveau référent pour le conseil de quartier.

A la demande de conseillers de quartier, Mme Anne-Lydie Holz, Adjointe au Maire en charge de la vie participative, des quartiers et de la médiation sociale, donne des précisions sur les budgets d'investissement et de fonctionnement des conseils de quartier. En effet, le conseil de quartier n'aura plus d'enveloppe fixe en investissement étant donné que le budget qui s'élève à 200 000€ pour l'année 2015 est mutualisé entre les 9 quartiers. C'est pourquoi, il est demandé aux membres de prioriser les projets d'aménagement dans l'espace public. Le budget de fonctionnement n'a quant à lui pas changé par rapport à l'année dernière, il s'élève à 91 000€.

1. Expo à l'espace Lambon du 8 avril au 7 mai et petit marché le 12 avril

Ces deux actions sont très proches dans le temps et très importantes pour la vie locale depuis déjà plusieurs années. Elles découlent de la commission vie de quartier qui s'appelait auparavant la commission culture.

L'exposition « Le peuple des chimères » d'Astrid Laviéville

Deux expositions à l'année viennent rythmer l'espace Lambon : une à l'automne et une au printemps. A chaque fois, des ateliers sont mis en place pour les adultes (18 et 19 avril) qui apportent leur pique-nique et peuvent s'inspirer du travail de l'artiste en étant sur place. Le CSC propose aussi un stage pour les enfants du 4 au 7 mai, l'activité est référencée sur le programme de l'accueil de loisirs et deux animateurs les encadrent en plus de l'artiste.

> Le petit marché de Souché

C'est une action qui se pérennise. Pour la 6^{ème} édition environs 20 producteurs sont attendus et il y aura la présence des amis des oiseaux des Deux-Sèvres qui proposeront un atelier de construction de nichoir que les enfants pourront ramener chez eux et un spectacle de jonglerie à 11h pour toute la famille.

En parallèle, la ville a fait installer une borne électrique fixe au niveau du parking rue de la mairie.

2. Retour sur le travail des commissions et suites données

> Commission vie de quartier

Cette commission est animée par Philippe Guillemoteau. Elle est composée de neuf conseillers qui se réunissent tous les 2 mois. Le 22 décembre 2014, ils ont fait des propositions et commencé à chiffrer les animations possibles.

Le 21 janvier, la commission a rencontré la ville (élus + techniciens) pour présenter ses projets 2015 : organisation de 3 marchés, 2 expositions à l'espace Lambon (avec ateliers), des balades dans le cadre des journées du patrimoine et le financement d'un orchestre lors de la fête de quartier.

La commission s'est ensuite réunie le 16 février pour apporter du contenu aux animations existantes et envisager une participation à des nouvelles sollicitations.

<u>La balade contée</u>

Elle se déroulerait le samedi 19 septembre pendant les journées européennes du patrimoine.

L'idée est de valoriser le patrimoine naturel du quartier, le titre pourrait être « Le Lambon c'est bon ».

Trois lieux seraient privilégiés : l'espace Lambon, le jardin des petits fruits et le petit pont en bas de l'impasse du ruisseau. Sur ces trois lieux la Cie « autour de Peter » proposerait des interventions loufoques avec des comédiens qui pour la plupart habitent le quartier.

Le CSC pourrait faire sa journée porte-ouverte le même jour pour ajouter de l'animation à cet évènement. Il est aussi demandé que le conseil de quartier nord soit informé de ce projet pour voir les liens possibles autour du Lambon.

o Quartier Libre

Mme Stéphanie Breuil, professeur de la classe CHAAR (Classe à Horaires Aménagés Arts de la Rue) du collège Gérard Philippe a sollicité le conseil de quartier pour l'accompagner dans la déambulation du mercredi 20 mai 2015 avec la participation de dix élèves du lycée Paul Guérin.

A 19h, le public sera conduit du collège au bas de la rue du Sableau. Il déambulera à sa guise entre les différentes propositions artistiques qui devraient durer entre une demi-heure et trois quart d'heure.

Le final dansé et musical est prévu autour de l'espace Lambon, dans la cour. A la suite duquel sera servi un verre de l'amitié. Il faudrait des personnes pour sécuriser le parcours au départ du collège pour assurer l'acheminement du public jusqu'à la rue du Sableau. A cette occasion, la commission propose de valoriser le travail d'Atemporelle fait en octobre dernier.

Le carnaval et le vide-grenier

Le conseil de quartier n'est pas engagé dans ces actions mais reste informé des animations de son quartier auxquelles participent plusieurs de ses membres.

Le carnaval a été reporté pour cause de pluie au 3 avril. Le départ est à 16h des écoles et le final se situera dans le parc Camille Richard où l'APE proposera un apéro. Ensuite, les gens pourront se retrouver au CSC. Le vide-grenier se déroulera le 24 mai 2015 au parc Camille Richard.

Fête de quartier

Elle est prévue le 13 juin. Deux problèmes se posent :

- La date est en même temps que le très grand conseil mondial des clowns
- Le budget : Cette action est clairement portée par le CSC de Souché. A ce titre, une demande de subvention exceptionnelle a été adressée au service Vie associative. De son côté, le conseil de quartier peut apporter son soutien pour l'organisation d'un verre de l'amitié mais pas sur la demande émise par la commission vie de quartier, à savoir le financement de la prestation d'un orchestre. Les incidences juridiques qui en découlent (responsabilité de M. Le Maire sur la tenue d'un évènement que la Ville n'organise pas) sont rappelées. Les financements qui ont pu être constatés et opérés ces dernières années, via les crédits de fonctionnement des conseils de quartier, ne sont plus d'actualité car ils amènent à des situations qui pourraient s'avérer complexes à assumer pour chacune des parties (Conseillers, CSC et Ville de Niort) s'il fallait engager des notions de responsabilité en cas d'accident.

Commission espaces publics

Cette commission est animée par Michel Bourdeau. Elle est composée de neuf conseillers qui se sont réunis le 16 décembre 2014. Un compte-rendu très précis a été réalisé par la suite avec les projets ci-dessous :

Foyer logement rue de la Coudraie – EHPAD

Cet établissement dispose d'un éclairage. Toutefois ce dernier ne fonctionne pas. Cela posait un problème certain de sécurité pour les locataires qui circulaient dans l'obscurité à partir de 17h00 l'hiver. Les personnels étaient parfois amenés à intervenir la nuit d'un bâtiment à l'autre. Ces déplacements se faisaient à la lampe torche. Pour remédier à cet état de fait, un éclairage a été installé au mois de janvier 2015 afin d'assurer une meilleure sécurité pour les personnels, les occupants mais également pour leur assurer de meilleures conditions de vie dans cet établissement.

Sécurité autour du groupe scolaire Edmond Proust

Le sujet de la sécurité est primordial pour les parents des enfants de l'école maternelle et primaire Edmond Proust. A ce titre, ils ont interpellé le Maire de Niort lors du conseil d'école le 4 novembre 2014.

Après plusieurs déplacements sur site, dont le dernier le 10 mars 2015, la commission espaces publics du conseil de quartier et des représentants de l'APE (Association des Parents d'Elèves) ont procédé à plusieurs constats qui les conduisent à envisager des actions afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'école pour les enfants, les piétons et toutes les personnes se déplaçant autour de ce groupe scolaire.

→ CONSTATS

Rue Edmond Proust

L'arrivée à l'école des enfants à pied (la moitié des effectifs) du quartier de Souche et de l'avenue de Paris est dangereuse compte tenu de la taille des trottoirs trop étroites en plus des véhicules qui se garent sur la chaussée. A cela s'ajoute une circulation plus dense aux heures de rentrée et de sortie avec le passage des bus et des poids lourds de livraison du concessionnaire Renault. L'arrivée en voiture est dangereuse car les véhicules ne peuvent se garer que du côté opposé aux écoles en raison de la présence de barrières. Certains véhicules coupent la rue pour se garer, et les enfants doivent traverser la rue. Les portails des écoles sont abîmés (serrures, poignées et trous dans le grillage).

Allée Pauline Kergomard

L'arrivée aux écoles se fait par cette allée principalement en voiture. Toutefois la configuration des lieux, des places de parking et leur nombre limité posent problèmes. Cette allée est une voie sans issue ce qui conduit à multiplier le trafic notamment devant l'entrée de l'école primaire. Aux heures de pointe le parking est saturé, il manque des places pour se garer ce qui conduit des voitures à se garer en double file ou en dehors des places. Cette allée présente un virage en épingle dangereux.

Le matin et le soir, surtout en hiver, l'obscurité sur le parking est un facteur de danger pour les piétons qui déambulent entre les voitures. Le marquage des places au sol est estompé. Les enfants de l'école maternelle entrent et sortent par une grille qui donne directement sur la voie de circulation du parking.

→ PROPOSITIONS

La commission propose de reculer le muret de l'école pour agrandir les trottoirs, la mise en place d'une barrière en face de l'école pour protéger la sortie et la création de 7 ou 8 places de parking entre la cantine et la rue.

Comptage rue de la Coudraie

Les véhicules vont plus vite dans le sens qui va vers le rond-point, jusqu'à 68 km/h.

Des fils au sol viennent compléter le radar pédagogique. La ville pourra communiquer des données très précises qui pourront être transmises lors d'une réunion avec les riverains.

o Route de Chaban

Afin de sécuriser le passage des piétons dans cette rue il est demande de procéder à la mise en place de trottoirs. La commission demande de repasser le marquage au sol du stop et la mise en place d'un panneau « interdiction de stationner » sur la longueur de la rue en face des garages du numéro 4.

La ville fait rapidement une demande d'intervention pour le marquage au sol du stop.

o Rue Ferdinand de Lesseps

Afin de sécuriser le passage des piétons dans cette rue, la commission demande à la mise en place de trottoirs. La ville doit faire le point pour savoir quelle partie lui appartient et quelle est la partie CAN.

o Rue de Souché

La commission demande la remise en état des trottoirs au niveau du carrefour avec feux de la rue de Souché devant la coop avec suppression des « nids de poule », facteur de chute pour les piétons. La ville ne pourra intervenir que dans l'alignement des trottoirs, la partie devant la grille étant privée.

Il y a également une bosse sur le trottoir au croisement avec l'avenue André Gide provoquée par les racines des arbres qui devront être enlevées.

o Chemin des Brouettes

Depuis deux ou trois ans, le conseil de quartier souhaite mettre en place un chantier participatif pour la reconstruction du muret du chemin des Brouettes en mettant en contact des maçons et des jeunes du quartier. La ville n'a pour l'instant pas trouvé le cadre juridique pour monter cette action. Elle relance le projet en faisant un point avec le service juridique.

Chemin Doray

Le panneau sens interdit n'est pas respecté, il pourrait être enlevé.

Les projets sont priorisés comme suit :

- 1) Abords de l'école E. Proust
- 2) Trottoirs route de Chaban
- 3) Trottoirs rue F. de Lesseps
- 4) Trottoirs rue de Souché
- 5) Muret du chemin des Brouettes

o Extension de l'EPHAD les Avelines

Pour ce dernier point, une réunion publique est organisée le mardi 12 mai à 18h30 à <u>l'EHPAD Cèdre Bleu</u>. Le directeur souhaite informer les habitants sur les travaux qui vont être réalisés et échanger sur la place de son établissement dans le quartier.

> Commission cadre de vie – cœur de quartier

Cette commission est animée par Marie-France PERRON. Elle est composée de neuf conseillers qui se sont réunis quatre fois dans le premier trimestre 2015.

o <u>L'espace Lambon</u>

La commission souhaiterait que la prairie de l'espace Lambon soit accessible au public en dehors des heures d'ouvertures de la médiathèque. L'accès par l'ancienne Mairie a été demandé (cf ci-dessous). Par la suite, des jeux pour enfants pourraient être installés. On peut aussi imaginer y faire la fête de quartier.

Le service vie participative va demander la pose d'un portail dans le prolongement de la grille.

Le jardin des p'tits fruits

L'aménagement est presque terminé, l'entreprise EIVE a replanté un kaki et attendait un temps plus clément pour semer le gazon sur la berge du Lambon et autour des arbres.

L'inauguration est le dimanche 14 juin à 12h sur le temps du 7^{ème} p'tit marché.

Le chemin des brouettes

Evoqué par la commission espace public. Il est précisé que M. Villaneau donnerait les pierres pour la reconstruction du muret, que des personnes expérimentées habitant le quartier sont prêtes à encadrer le chantier participatif et transmettre leur savoir faire aux plus jeunes.

<u>L'église</u>

La visite du 7 février a démontré qu'il est impossible aujourd'hui de faire le tour de l'église à cause des terrains en friche. La commission signale aussi que l'eau s'écoule difficilement et pénètre dans les murs et que le lierre sur le mur atteint la toiture.

o La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Depuis février 2012, la ville étudie pour les dix prochaines années quel pourrait être le plan d'occupation des sols sur son territoire. Pour cela, une commission examine les possibilités de poser des ER (Emplacement Réservé) sur des parcelles privées. La commission a rencontré des agents de la ville avec l'élu coprésidente pour faire des propositions détaillées ci-dessous :

• Parcelle 304 : Désenclavement de l'espace du Lambon.

Pour cela et à la demande de la commission la ville a créé un ER sur le bas de la parcelle 304 qui longe le Lambon pour créer un passage depuis l'ex-mairie. En rose les parcelles appartenant à la ville.

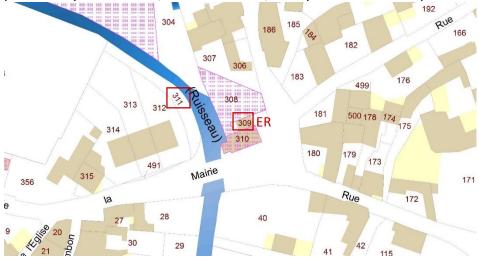


Parcelle 309 : Le garage derrière l'ex-mairie

L'ER est créé. Après renseignement, il apparaît que ce garage est loué avec une maison à proximité.

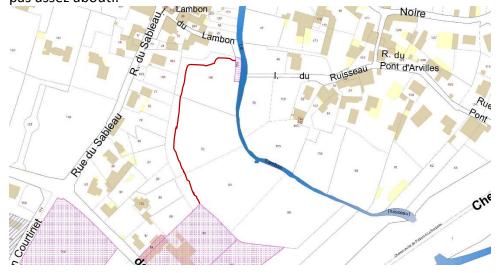
• Parcelle 311 : Parcelle en friche le long du Lambon

L'ER est n'est pas créé : la parcelle mène sur une parcelle privée ; la justification d'une création d'une passerelle pour accéder, ultérieurement, à l'espace Lambon n'a pas été retenue.



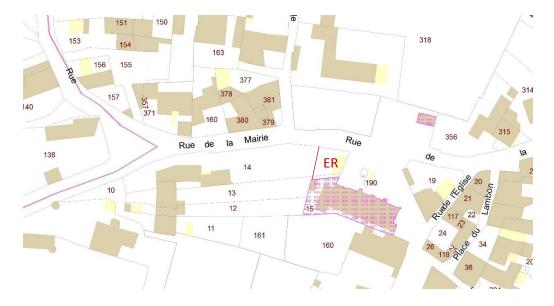
Parcelle 69, 70, 186 : Désenclavement de l'école Mermoz par le Lambon

L'ER n'est pas créé : les élus ont considéré que ce cheminement piéton des parcelles municipales du coteau (école Mermoz) à l'Impasse du ruisseau (qui s'inscrirait dans la continuité du Chemin du millénaire) n'était pas assez abouti.



• Parcelle 13, 14, 15 et 160 : Aménagement autour de l'église

L'ER n'est pas créé les élus ont considéré que le projet n'était pas assez abouti. Les conseillers de quartier ont contesté cette décision en séparant les demandes d'ER sur les parcelles 13 et 14 et celui sur la parcelle 160 (évêché). La ville a donc demandé à la commission chargée de la révision du PLU de ne prendre en compte que la demande sur le devant de l'église.



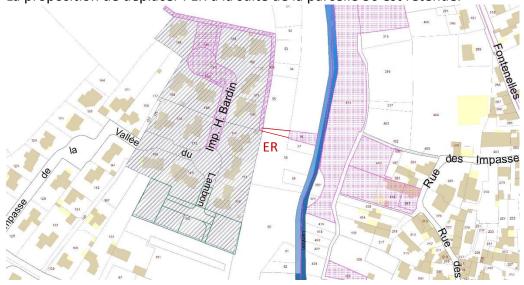
• Parcelle 28 et 40 : De part et d'autre du Lambon, en face de l'ancienne mairie

La Commission demande qu'elles soient inconstructibles. L'objectif étant de préserver, en cas de vente, la possibilité d'accéder au Lambon, voire (dans le cas de la parcelle 40) la possibilité de marges pour l'espace public à aménager à terme. La place de l'ancienne mairie deviendrait la place principale, le cœur de Souché. L'ER n'est pas créé : Les parcelles sont classées et quasiment inconstructibles.



Parcelle 58 : Connexion du chemin des Brouettes et du chemin de l'impasse H. Bardin

La proposition de déplacer l'ER à la suite de la parcelle 56 est retenue.



3. Retour sur la visite en bus

La visite du 7 février 2015 c'est bien déroulée, elle a permis de voir sur place de nombreux projets finalisés, en cours ou à réaliser. L'ensemble des requêtes évoquées sont en cours d'instruction à la direction des espaces publics.

4. Informations diverses

Calendriers

09/04 : Vernissage Expo « le peuple des Chimères » à l'espace Lambon

12/04 : 6ème petit marché de Souché

18 et 19/04 : Stage adulte art plastique à l'espace Lambon

4 au 7/05 : Stage enfant art plastique à l'espace Lambon avec verni'stage le 07/05

12/05 : Réunion publique concernant l'EHPAD Les Avelines à 18h30 l'EPHAD Cèdre bleu

19/05 : Réunion « jardinage au naturel » à 18h30 salle des vies participatives (hôtel de ville)

20/05 : Déambulation de la classe CHAAR du collège Gérard Philippe

24/05: Vide grenier au parc Camille Richard

13/06 : Fête de quartier ?

14/06 : 7^{ème} petit marché de Souché et inauguration du jardin des petits fruits

Fin juin : Travaux d'étanchéité de la passerelle (rue de la Passerelle)

19/06 : Balade contée dans le cadre de la journée européenne du patrimoine

11/10: 8ème petit marché de Souché

Projet de sensibilisation aux pratiques de jardinage au naturel avec la mission Biodiversité de la ville de la Niort

La Ville de Niort a identifié la Trame Verte et Bleue communale (en 2011), il en ressort une surface importante de jardins qui jouent un rôle indispensable dans la fonctionnalité de cette Trame Verte et Bleue. C'est-à-dire que les pratiques de jardinage menées sur ces espaces impactent directement la Biodiversité et la Trame Verte et Bleue du territoire.

Par ailleurs, un projet de loi (la loi LABBE) prévoit d'interdire l'usage de certains pesticides pour les particuliers en 2022.

La Ville de Niort souhaite élaborer un document permettant d'accompagner les particuliers dans leurs pratiques de jardinage au naturel dont les objectifs sont de :

- Diminuer ou supprimer l'utilisation des pesticides
- Favoriser la protection des ressources (eau, biodiversité)
- Engager une démarche collective des citoyens.

La finalité est bien la préservation de la santé humaine et de protection de la biodiversité.

La mission Biodiversité cherche à constituer un groupe de citoyens volontaires.

Le but étant de co-construire ce document à l'échelle de Niort et de définir des animations grand public afin d'impliquer les différents acteurs du jardinage.

La première rencontre aura lieu le mardi 19 mai de 18h30 à 20h à l'hôtel de ville.

Toutes les personnes intéressées peuvent se manifester auprès de la direction des Vies participatives.

> Rappel dates inaugurations d'ici l'été

- Jeudi 28 mai inauguration de la cours du CSC Chemins blancs (CQ Saint Florent)
- Mercredi 3 juin à 17h30 inauguration de la place Jacques de Liniers (CQ centre-ville)
- Dimanche 14 juin à 12h inauguration du jardin des petits fruits (CQ Souché)

Rappel des dates de commissions à venir

Vie de quartier le 13 avril à 18h30 au CSC Espace public le 18 mai à 18h30 au CSC

> > Rappel date du prochain Conseil de Quartier en présence du Maire Le mardi 2 juin 2015 à 20h à l'aérodrome

Fin de la réunion à 2	3h30